

Charte d'utilisation de l'intelligence artificielle au sein du groupe Rossel

Dans un environnement médiatique de plus en plus complexe et concurrentiel, l'Intelligence Artificielle (IA) peut offrir de nouvelles opportunités pour améliorer le travail journalistique. Toutefois, l'utilisation de l'IA, notamment des technologies génératives, doit être encadrée par des principes éthiques solides pour maintenir la confiance du public et l'intégrité de notre métier. Cette charte a pour objectif de fixer ces principes.

L'engagement de Rossel

Rossel utilise l'intelligence artificielle (IA), avec des applications déjà en place pour des tâches comme la traduction, la correction orthographique et la transcription d'entretiens. Cependant, l'émergence rapide de nouvelles formes d'IA générative nous impose une réflexion sur leur intégration au sein de notre démarche éditoriale.

L'objectif est de prendre en compte sur le progrès technologique, tout en agissant en accord avec nos principes éthiques et en ligne avec la confiance que nous accordons à notre lectorat.

Il est également important que nous n'utilisions pas l'IA en vase clos. Nous aspirons à une dynamique d'échange, où le partage d'informations et d'expériences peut nous éclairer sur les opportunités autant que sur les risques inhérents à ces technologies. Des réunions d'information en interne et des formations personnalisées sont organisées afin de sensibiliser notre équipe aux enjeux multiples de l'IA.

Restant vigilant quant aux avancées dans le domaine de l'IA générative, Rossel s'engage à actualiser ces lignes directrices en conséquence, afin de les adapter aux réalités changeantes de notre environnement technologique.

La règle d'or

Les outils d'IA doivent être soumis aux valeurs éthiques et aux standards journalistiques du Groupe Rossel.

La charte en dix points

1. Responsabilité

L'IA ne doit pas diluer la responsabilité éditoriale, qui demeure entièrement du ressort de la rédaction.

2. Vérification humaine

Les informations produites ou modifiées par l'IA générative doivent être vérifiées par des journalistes qualifiés avant toute publication.

3. Non-substitution

L'IA ne doit pas remplacer le travail de recherche et d'analyse effectué par des journalistes formés. Elle peut servir d'outil complémentaire, mais ne doit pas être la seule source d'information.

4. Transparence

Toute utilisation de l'IA générative pour créer du contenu destiné à être publié, et non pas seulement pour une assistance à la production, doit être clairement signalée aux lecteurs, afin de maintenir une transparence rigoureuse. Si l'IA est utilisée pour collecter ou analyser des données, les méthodes et les sources doivent être transparentes et vérifiées.

5. Confidentialité

Lorsque des algorithmes d'IA accèdent à des bases de données pour la collecte d'informations, ils doivent respecter les normes de confidentialité et de protection des données.

6. Diversité des sources

Les algorithmes doivent être conçus pour offrir une pluralité de points de vue et ne pas favoriser une source ou une opinion.

7 Audits algorithmiques

Des audits des algorithmes doivent être effectués régulièrement pour détecter et corriger d'éventuels biais sociaux, politiques ou culturels.

8. Génération de visuels

Lorsque l'IA est utilisée pour créer ou modifier des photos, des vidéos, des graphiques ou des illustrations, cela doit être clairement indiqué et les images doivent être soumises à un contrôle de qualité strict pour éviter toute tromperie ou manipulation :

- Pas d'utilisation d'images photoréalistes (1)
- Illustrations : elles peuvent être créées à l'aide d'une IA, mais explicitement déclarées comme telles (2)

9. Formation continue

Les journalistes doivent être formés aux spécificités, aux limites et aux enjeux éthiques de l'IA, pour comprendre les biais potentiels dans les algorithmes d'IA et comment les éviter, y compris dans le domaine de la création de contenu visuel.

10. Mise à jour et révision

Cette charte doit être révisée régulièrement pour s'adapter aux évolutions technologiques et éthiques. Tous les membres de la rédaction doivent être informés de ces mises à jour.

En suivant ces principes, nous visons à intégrer les technologies d'IA dans notre travail de manière responsable, tout en préservant les valeurs fondamentales du journalisme de qualité.

Rouen/Janvier 2025

(1) Pas d'utilisation d'images photoréalistes : nous ne publions pas d'images photoréalistes générées par une IA, que ce soit par nous-mêmes ou par des tiers. En cas de doute, nous décidons de ne pas les publier. Seule l'illustration de la thématique de l'IA (progrès, fakes, etc.) constitue une exception.

(2) Illustrations: elles peuvent être créées à l'aide d'une IA. Lors de leur publication, l'IA utilisée à cet effet doit être explicitement déclarée comme telle. Exemple: « Illustration: Julien Possel/ à l'aide de l'intelligence artificielle Midjourney ».

Rouen/Janvier 2025